

🔴 L'audit TVA de l'ERP de l'entreprise

Contrôler le respect des exigences fiscales du paramétrage de la TVA de l'entreprise

Code
2586

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
1294 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PROCHAINES SESSIONS

- **PARIS LA DÉFENSE :**
24 avr. 2024
- **A DISTANCE :**
24 avr. 2024
- **PARIS :**
27 Sep. 2024
- **A DISTANCE :**
27 Sep. 2024
- **PARIS :**
9 déc. 2024
- **A DISTANCE :**
9 déc. 2024

🔗 [Voir toutes les sessions](#)

PUBLIC

Toute personne en charge de la conformité TVA dans l'entreprise - Responsables comptables et fiscaux - DAF - Responsables fonctions support SI

PRÉ-REQUIS

Bonne connaissance des mécanismes de la TVA

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Formation assurant un lien fort entre paramétrage SI, obligations métier et fiscalité ;

Animation par un avocat fiscaliste, spécialiste des techniques informatiques

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert

Objectifs pédagogiques

- Identifier les principaux algorithmes TVA des systèmes d'information de l'entreprise (ERP)
- Vérifier que le paramétrage des ERP permet de satisfaire les obligations fiscales en matière de TVA, piste d'audit fiable et règles de facturation
- Conduire un audit TVA de l'ERP de l'entreprise

Programme de la formation

Appréhender le fonctionnement de la TVA dans les principaux ERP

- Les différents codes utilisés (codes taux, codes articles, référentiels clients, référentiels fournisseurs...)
- La question de l'historisation des paramètres des ERP

Comprendre l'architecture du paramétrage de la TVA dans un ERP ou un logiciel de facturation

- Les données indispensables à collecter : client ou fournisseur, numéro de TVA intracommunautaire, base taxable...
- Les données à intégrer : taux, date d'exigibilité, mentions obligatoires...
- Le traitement des données par le logiciel : séquence d'accès ; type de condition ; schéma de calcul

Maîtriser les clés d'une démarche d'audit fiscal des systèmes d'information

- La méthodologie d'audit à privilégier en fonction de son ERP
- La rédaction du plan d'action
- Les « pop-up » à créer pour une meilleure utilisation par les collaborateurs
- Le recours aux « options bloquantes »

Contrôler périodiquement le paramétrage de la TVA dans l'ERP

- Le contrôle des taux
- Les cas de TVA non récupérable
- Les situations d'autoliquidation
- La capacité de rejet des flux TVA
- Auto-diagnostic : existence et performance des contrôles réalisés dans son entreprise

Sécuriser le traitement des règles de territorialité de la TVA

- L'identification des livraisons de biens et des prestations de services
- Les conséquences des ERP qui fonctionnent sur une base « ship to » / « ship from » / « bill to »
- Les adaptations nécessaires pour une application correcte des règles
- Les preuves à conserver pour justifier des exonérations et leur archivage

Formation favorisant

- l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

Vérifier la correcte génération par l'ERP des mentions obligatoires sur les factures

- Les mentions obligatoires invariables ou variables : comment les traiter
- Les limites de l'automatisation des mentions obligatoires

S'assurer de la génération correcte des déclarations liées aux échanges de biens ou de services

- L'état récapitulatif des clients et l'enquête statistique EMEBI (ex DEB)
- La déclaration européenne de services (DES)

Sécuriser le traitement des factures et autres documents dématérialisés

- L'exigence d'authenticité et d'intégrité des données dématérialisées
- Les règles d'archivage et de restitution des documents dématérialisés
- Les exigences spécifiques de l'administration fiscale en cas de numérisation de factures papier

S'assurer de l'existence et de la pertinence d'une piste d'audit fiable pour la déduction de la TVA

- La piste d'audit dans l'ERP
- La documentation de cette piste d'audit
- Son contrôle et son archivage

Se préparer à faire face à un contrôle fiscal TVA

- les éléments à fournir au vérificateur en cas de contrôle
- Les documentations à produire
- Illustration : check-list des données élémentaires et des traitements à archiver par flux fiscalement sensibles

Estimer les sanctions encourues

- Les sanctions applicables
- Les irrégularités informatiques qui créent des redressements en base d'imposition à la TVA
- Les insuffisances susceptibles d'aboutir à un rejet de TVA récupérable
- Cas pratique de synthèse : élaborer un questionnaire d'audit du paramétrage de la TVA

Parmi nos formateurs



Rémi Gouyet

Avocat associé

Avocat Associé de la société d'avocats E-TAX, spécialiste des techniques informatiques, Professeur associé à la faculté de droit de Dijon. Après un doctorat en droit privé et fiscalité et un diplôme en science politique, il a enseigné à l'Université avant d'intégrer le Cabinet CMS Francis Lefebvre Avocats en tant qu'avocat associé. Il est titulaire de la mention de spécialisation en droit fiscal et droit douanier et possède une expertise de près de 17 ans en droit privé et en fiscalité et il intervient en tant que formateur depuis plus de 10 ans dans le domaine de la fiscalité.